

PRaM EST

Programme d'aide à la réalisation du plan d'action
pour l'Est de Montréal

Québec  Montréal 

UN SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE L'EST DE MONTRÉAL

Mis sur pied pour favoriser la création de projets porteurs et novateurs qui stimuleront le développement de cette partie de la ville, le **PRAM-Est** vise à :

- revitaliser les zones et parcs industriels de l'Est
- exploiter le potentiel de développement des terrains vacants ou sous-utilisés
- améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises
- renforcer le savoir et l'innovation au sein des entreprises
- attirer et retenir des entreprises sur le territoire
- encourager l'adoption par les entreprises de pratiques s'inscrivant dans une démarche de développement durable
- promouvoir l'Est de Montréal et améliorer son image
- valoriser l'entrepreneuriat et maximiser les chances de succès des entrepreneurs
- valoriser et renforcer l'économie sociale
- enrichir l'offre touristique du territoire
- renforcer un secteur économique porteur (logistique, sciences de la vie, technologies propres, métallurgie, chimie et plasturgie, bioalimentaire, etc.)

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, un projet doit :

- être réalisé dans l'Est de Montréal, soit à l'est du boulevard Pie-IX
- être porté par un organisme à but non lucratif
- répondre aux objectifs du programme
- pouvoir bénéficier d'une aide municipale eu égard aux compétences de la Ville de Montréal relativement à la Charte de la Ville de Montréal, la Loi sur les compétences municipales et la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations

MODALITÉS

Le **PRAM-Est** fonctionne sur la base d'appels de projets auprès d'organismes à but non lucratif. Les projets seront évalués par un jury composé d'experts et pourront obtenir une bourse maximale de 250 000 \$. Le financement est non récurrent. La part de financement de la Ville de Montréal et de ses partenaires publics ne pourra excéder 60 % de la totalité du budget du projet.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les dossiers de candidature seront évalués selon les critères suivants :

pertinence du projet	15 %
impact attendu sur le développement économique de l'Est	30 %
dimension innovante du projet	25 %
plan de travail, budget et viabilité financière	20 %
capacité du projet à s'inscrire dans le territoire ou à mobiliser les partenaires	10 %

**POUR ÊTRE RETENU, UN PROJET
DOIT OBTENIR UNE NOTE SUPÉRIEURE À 70 %**

EN SAVOIR PLUS

[ville.montreal.qc.ca/investir
pram.est@ville.montreal.qc.ca](http://ville.montreal.qc.ca/investir/pram.est@ville.montreal.qc.ca)

514 872-3656

Le PRAM-Est bénéficie du soutien du Secrétariat à la région métropolitaine du gouvernement du Québec.

**Pour connaître les différents PRAM,
visitez ville.montreal.qc.ca/investir**